



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Dominique ADENOT à Marion CANALES

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.*

*Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).*

*Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).*

Rapport N° 48

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UNE ASSOCIATION ETUDIANTE

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux associations étudiantes dont le solde est à ce jour de 21 700 euros.

De ce fait, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

### **LIEU'TOPIE : 4 000 euros**

L'association « LieU'topie » a été créée en 2011. Ses objectifs principaux sont d'apporter des réponses innovantes d'ordre social culturel ou économique, par la mise en place d'un lieu de vie étudiante solidaire, de rencontres, d'échanges et de partage.

Elle répond à ces objectifs par l'organisation d'événements de promotion et la démocratisation de l'économie sociale et solidaire et de l'écocitoyenneté auprès du grand public.

Cette association, qui revendique plus de 700 adhérents, est reconnue pour ses initiatives d'utilité sociale (l'épicerie du LieU, ses espaces services à prix libres, ses ateliers éducatifs, créatifs ou culturels) et son savoir-faire en matière d'accompagnement et de mobilisation d'autres associations (participation aux commissions dans le cadre de Clermont fête ses étudiants, déclinaisons de dispositifs nationaux comme la semaine de l'environnement et organisation de concours culinaires).

Souhaitant développer ses actions tout en se rapprochant des lieux de vie étudiants, l'association « LieU'topie » avait déménagé dans de nouveaux locaux plus spacieux. Elle souhaite développer son projet de saison culturelle en termes d'engagement étudiant et d'amélioration des conditions de vie étudiante.

Le budget global de l'association s'élève à 73 600 euros et elle sollicite la Ville à hauteur de 8 000 euros ainsi que le FSDIE de l'UCA (12 000 euros), le FSDIE du CROUS (4 000 euros) et Clermont Auvergne Métropole (20 000 euros).

### **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 OCT 2020

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante,  
Réseaux international des villes Michelin,  
Affaires européennes et Relations internationales

  
Jérôme AUSLENDER

